Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction des Affaires Administratives et Générales

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة

مديرية الشؤون الإدارية والعامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°12/2021/MEFRA/AC/MAIN

Le 22 juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance du Système Intégré de Gestion Informatisée des Litiges de l'Etat (SIGILE) au profit du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales – Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration** - Rabat - Chellah. **Bureau n°221, 2ème étage Entrée «D»,** Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma **''Appel d'Offres''**).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **8 000,00 DH (huit mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **cinq cent cinquante-deux mille dirhams toutes taxes comprises (552 000,00 dhs ttc).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, quartier administratif Rabat-Chellah ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation